



VILLE DE DOLE

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

**Séance du 30 juin 2017**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 21  
Nombre de procurations : 12  
Nombre de conseillers votants : 33  
Date de convocation : 23 juin 2017  
Date de publication : 07 juillet 2017

**Conseillers présents** : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe  
JABOVISTE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M. Sevin KAYI, M.  
Jean-Pierre CUINET, M. Jacques PÉCHINOT, M. Stéphane CHAMPANHET,  
Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine  
NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire  
BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre  
DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, M. Gilbert CARD, M. Jean BORDAT

**Conseillers absents ayant donné procuration :**

M. Mathieu BERTHAUD à M. Jean-Baptiste GAGNOUX  
Mme Isabelle DELAINE à Mme Catherine DEMORTIER  
Mme Frédérique DRAY à Mme Justine GRUET  
M. Pascal JOBEZ à Mme Laetitia CUSSEY  
M. Jean-Philippe LEFÈVRE à M. Jean-Pierre CUINET  
Mme Sylvette MARCHAND à Mme Isabelle MANGIN  
M. Paul ROCHE à M. Philippe JABOVISTE  
Mme Esther SCHLEGEL à Mme Nathalie JEANNET  
Mme Isabelle VOUTQUENNE à Mme Annie MAIRE-AMIOT  
Mme Françoise BARTHOULOT à M. Jean-Claude WAMBST  
Mme Phanie BOUVRET à M. Ako HAMD AOUI  
Mme Sylvie HEDIN à M. Gilbert CARD  
M. Jean-Pascal FICHÈRE à Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE (à partir  
de la DCM 17.30.06.49)

**Conseillers absents en cours de séance :**

M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 17.30.06.50-51) ; M. Daniel GERMOND  
(DCM 17.30.06.56-57-58-59) ; Mme Laetitia CUSSEY (DCM 17.30.06.62-  
63-64)

**Conseillers ayant quitté la séance :**

M. Ako HAMD AOUI (DCM 17.30.06.55)

**Référence**

N° 17.30.06.73

**Commission**

Aménagement de la Ville

**Objet**

Rapport annuel 2016 sur le  
prix et la qualité de l'eau  
potable ainsi que sur le  
service public de  
l'assainissement

**Secrétaire de séance**

Annie MAIRE-AMIOT

**Rapporteur**

Philippe JABOVISTE

Conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995 et au décret n°95-635 du 6 mai 1995, le Maire ou le  
Président d'un établissement public de coopération intercommunale est tenu de présenter à son  
assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable et de l'assainissement.  
Ce rapport présente les renseignements techniques, statistiques et descriptifs sur l'évolution et le  
fonctionnement des installations.

Les points essentiels du rapport annuel 2016 sont fondés sur les éléments donnés par DOLEA EAU et  
DOLEA ASSAINISSEMENT, les 2 SEMOP qui sont délégataires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour  
13 ans. Les éléments principaux d'évolution sont les suivants :

**A- SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE**

POUR LA COMMUNE DE DOLE :

- La production d'eau à la station de pompage Prairie d'Assaut s'élève à 1 888 997 m3.
- Les apports d'eau extérieurs (SIE de la région de Dole) s'élèvent à 7 930 m3.

- Le nombre de clients raccordés s'élève à 11 841.
- Le rendement du réseau de distribution est de 74,67%.
- Le prix s'élève à 1,61108€ TTC/m3 pour une facture de 120m3.

## **B- SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF : COLLECTE ET TRAITEMENT DES EFFLUENTS**

Les eaux usées de DOLE, d'AUTHUME, BAVERANS, BREVANS, CHOISEY, CRISSEY, VILLETTE LES DOLE et du Syndicat de la Vèze sont traitées par la station d'épuration située rive droite du Doubs dite « de CHOISEY ».

Cette délégation comporte les ouvrages suivants pour la commune de Dole :

- Poste de relèvement et refoulement :	25
- Réseaux de collecte :	188 052 ml
- Déversoirs d'orage :	43
- Bassins de pollution :	26
- Station d'épuration :	58 000 eq/hab

Les éléments clés pour l'année 2016 sont les suivants :

- Le nombre de clients raccordés s'élève à 11 494.
- Le nombre de m3 d'eau traités à la station d'épuration de Dole/Choisey s'élève à 2 781 151.
- Le prix s'élève à 1,8235€ TTC/m3 pour une facture de 120m3.

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 20 juin 2017,

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** des rapports annuels 2016 ci-annexés, relatif au prix et à la qualité de l'eau potable ainsi qu'au service public de l'assainissement, dans le cadre de la délégation de service public confiée par la Ville de Dole à DOLEA Eau et DOLEA Assainissement.

*Fait à Dole, le 30 juin 2017  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Député-maire,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Direction des Services Techniques

Jean-Marie SERMIER

